

**ÉLECTION À LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE C**

**DU 08 JUIN 2017**

**Saint-Brieuc Armor Agglomération**

**PROCÈS-VERBAL DE DÉPOUILLEMENT**

**ÉLECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

**Bureau secondaire : CTLD**

A Saint-Brieuc, le 08 JUIN 2017 à .....heures ... minutes, s'est réuni le bureau de vote, institué par l'arrêté 2017-742 du président de la communauté d'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération, dans les conditions prévues par le décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié et composé comme suit :

Membres du bureau de vote :

Le Président : André RAULT

Le secrétaire : Jennifer SALVADORI

Le secrétaire suppléant : Catherine RANNOU

Les représentants de liste :

Liste : ...Confédération Générale du Travail..... : M<sup>me</sup> Mme ...Veronique... FERRIEUX

A 8. Heures 00 minutes, le président a déclaré le scrutin ouvert et à 17.05 heures.05 minutes, le président a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- Nombre d'électeurs inscrits : 132..
- Nombre d'émargements : 71....
- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 71
- Nombre d'enveloppes sans bulletin : 15.
- Nombre d'enveloppes contenant des bulletins nuls : 4.....
- Nombre d'enveloppes contenant des bulletins blancs : .....

Puis, il est procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- Nombre de suffrage nuls : 19.....
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 52.....
- Nombre de voix obtenues par chacune des listes :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
CGT	52

**Observations – Réclamations :**

En l'absence de cadenas, il a été décidé de fermer l'urne  
avec 2 serrures

Le présent procès verbal dressé et clos le 08 juin 2017 à 17 heures 35 minutes en triple exemplaires, est signé après lecture par le Président, le secrétaire, les représentants de liste.

Le Président,



le Secrétaire,



les représentants de liste

